



Hôtel Côte d'Or Footprints ***

Seychelles

Départ: Paris, Nice, Lyon, Toulouse, Marseille, Nantes, Bruxelles, Genève

dès **1832€**

au lieu de 1946€

9 jours / 6 nuits

Départ Bruxelles

Le 12/05/2025

Descriptif :

Les Seychelles sont un archipel de rêve situé dans l'océan Indien, réputé pour ses plages de sable blanc, ses eaux cristallines et sa biodiversité exceptionnelle. Praslin, la deuxième plus grande île des Seychelles, est célèbre pour sa vallée de Mai, site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, où l'on trouve le fameux coco de mer. Cette île offre également des plages paradisiaques telles que Anse Lazio et Anse Georgette, idéales pour la détente et la baignade. Les Seychelles, et plus particulièrement Praslin, sont une destination de choix pour les voyageurs en quête de tranquillité, de beauté naturelle et d'expériences uniques. N'hésitez pas à vous laisser séduire par le charme envoûtant de cet archipel! Réservez au Côte d'Or Footprints 3*! Situé sur la plage de Côte d'Or, cet hôtel en bord de plage vous offrira un séjour dans un chalet à l'architecture traditionnelle créole entouré d'un jardin tropical. Vos vacances dans ce coin de paradis rimeront avec plongée, canoë et randonnée. L'hôtel est un établissement eco-friendly qui utilise des moyens alternatifs pour l'environnement. L'aéroport de Praslin se trouve à 20 minutes et la Baie de Saint Anne Jetty à 10 minutes.

Logement

L'hôtel dispose de 10 chalets répartis en bord de plage.

Lors de votre séjour, vous serez logé en chalet standard (71 m²) équipé de :

- 1 lit King size
- Coin salon
- Coin cuisine (avec équipements)
- Salle de bain avec douche, sèche-cheveux
- Ventilateur au plafond
- Climatisation
- Télévision
- Téléphone
- Coffre-fort
- Nécessaire à thé/café
- Planche et fer à repasser
- Wifi
- Véranda aménagée

Capacité maximum : 3 adultes

Présentation

Les Seychelles sont un archipel de rêve situé dans l'océan Indien, réputé pour ses plages de sable blanc, ses eaux cristallines et sa biodiversité exceptionnelle. Praslin, la deuxième plus grande île des Seychelles, est célèbre pour sa vallée de Mai, site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, où l'on trouve le fameux coco de mer. Cette île offre également des plages paradisiaques telles que Anse Lazio et Anse Georgette, idéales pour la détente et la baignade. Les Seychelles, et plus particulièrement Praslin, sont une destination de choix pour les voyageurs en quête de tranquillité, de beauté naturelle et d'expériences uniques. N'hésitez pas à vous laisser séduire par le charme envoûtant de cet archipel!

Réservez au Côte d'Or Footprints 3*!

Situé sur la plage de Côte d'Or, cet hôtel en bord de plage vous offrira un séjour dans un chalet à l'architecture traditionnelle créole entouré d'un jardin tropical. Vos vacances dans ce coin de paradis rimeront avec plongée, canoë et randonnée. L'hôtel est un établissement eco-friendly qui utilise des moyens alternatifs pour l'environnement.

L'aéroport de Praslin se trouve à 20 minutes et la Baie de Saint Anne Jetty à 10 minutes.

Restauration

Durant votre séjour, vous serez en logement seul. Des restaurants se trouvent à proximité.

Les plus

Bord de plage
Architecture traditionnelle
Cadre idéal

Sports et loisirs

- Plage publique en bordure de l'hôtel non aménagée
- Piscine extérieure

Equipements

- Bagagerie
- Parking

Bon à savoir

- Check-in : 14h / check-out : 10h
- Hôtel adapté aux personnes à mobilité réduite
- Personnel multilingue
- Prêt de barbecue sur demande

Santé et Sécurité

Avant votre départ, veuillez consulter le site du ministère des Affaires étrangères pour connaître les risques sanitaires éventuels qui peuvent concerner votre destination :
http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html

Baignade interdite dans plusieurs baies de l'île de Praslin et dans les îles situées à proximité. Dans ces secteurs, la baignade peut toutefois être pratiquée dans des zones restreintes protégées par des filets de sécurité (Anse Lazio, Anse Kerlan).

Pour info

Tous horaires de vols communiqués avant réception de votre convocation ne peuvent l'être qu'à titre indicatif.

Dans tous les cas, il est impératif que vous attendiez la réception de la convocation comprenant les horaires définitifs avant d'organiser votre voyage.

Nous ne pourrions être tenus responsables d'un changement d'horaires entre votre réservation et la convocation définitive.

Nous vous informons que, pour ce séjour, les vols sont susceptibles de faire l'objet d'une escale.

La convocation à l'aéroport, les horaires en heures locales et le plan de vol définitif vous seront communiqués dans les 48h avant le départ.

Nous vous signalons que l'aéroport d'arrivée à Paris peut être différent de l'aéroport de départ.

Prestations à bord : pour vous garantir un voyage au meilleur prix, les collations et boissons ne sont pas comprises au service à bord des avions lors des vols aller et retour ; nous vous offrons la possibilité de choisir en toute liberté vos collations et boissons proposés à la carte, à régler directement auprès de l'équipage au cours du vol (paiement en espèces et en EUR uniquement).

Personnes à mobilité réduite : suite à l'entrée en vigueur du règlement européen EU 1107/2006, toute demande d'assistance (chaise roulante, etc.) doit parvenir à la compagnie aérienne au plus tard 48h avant la date de départ.

PRÉCISION DESCRIPTIF

Les photos utilisées pour présenter les hôtels et la destination le sont à titre indicatif et non-contractuel.

Concernant votre logement, l'hôtel offre différentes configurations et décorations. La chambre allouée lors de votre arrivée pourra être ainsi différente de celle figurant en photo sur le présent descriptif.

Votre séjour est assuré par le tour opérateur suivant :
Plein Vent

Enfants

L'hôtel ne propose pas de structures dédiées aux enfants.

Formalités

Bonne nouvelle : Compte tenu de votre nationalité française, vous pouvez voyager librement aux Seychelles, quel que soit votre schéma vaccinal.

A NOTER

- En cas d'un vol avec escale, nous vous informons que vous devrez être conforme aux formalités sanitaires du pays où se trouve votre escale ainsi que votre destination finale.

Les modalités pour chaque pays sont consultables sur le site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>. L'actualité évoluant très régulièrement, nous vous invitons à consulter ce lien avant votre départ.

- Pour tout départ d'un aéroport frontalier (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne, Suisse ou Espagne...), veuillez vous référer aux sites officiels des ministères des pays concernés pour les conditions de départ et de retour.

Concernant l'éventuel impact du Coronavirus sur votre séjour, nous vous invitons à consulter la page ci-dessous du site officiel France Diplomatie :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/actualites-du-ministere/informations-coronavirus-covid-19/coronavirus>

Ressortissants français (adultes, bébés et enfants) :

Passeport valable 6 mois après la date de retour.

Préalablement à votre voyage, vous devrez effectuer en ligne une demande d'autorisation de voyage sur le site <https://seychelles.govtas.com/en/ta?cc=FRA> (formalité payante). Cette autorisation de voyage s'obtient en présentant un passeport valide, une réservation d'hôtel ou une attestation d'hébergement pour la durée de son séjour, un billet de retour ou de poursuite de voyage, ainsi que les moyens suffisants pour couvrir les frais de séjour. L'autorisation permet d'obtenir, à l'arrivée, un visa de court séjour délivré par les services de police de l'aéroport, prorogéable jusqu'à trois mois.

Cette autorisation sera à présenter à l'embarquement et à l'arrivée à Mahé.

Les règles relatives au franchissement des frontières propres à chaque pays étant amenées à évoluer, il est vivement conseillé de se reporter à la rubrique "conseils aux voyageurs" du site France Diplomatie, <https://www.diplomatie.gouv.fr/>.

Les mineurs voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire.

Ressortissants étrangers et binationaux :

Vous devez être en conformité avec les différentes réglementations en vigueur, selon leur nationalité et devront s'informer auprès de leur consulat.

SANTE : Les voyageurs en provenance de pays où il existe un risque de transmission de la fièvre jaune (dont la liste peut être consultée à l'adresse Internet suivante :

<http://www.who.int/ith/chapters/ithchapterannex1FR.pdf>) doivent être en mesure de présenter, lors de leur arrivée aux Seychelles, un certificat international de vaccination anti-morbillif (fièvre jaune) en cours de validité.

En sont toutefois dispensés les voyageurs n'y ayant effectué qu'un simple transit de moins de douze heures, sans sortir du terminal aéroportuaire (cas notamment des vols en provenance d'Éthiopie et du Kenya).

En cas de non présentation de ce document, les personnes concernées pourront être convoquées à l'hôpital de Victoria pour un dépistage (facturé 100SCR).

COURANT ELECTRIQUE SEYCHELLES : 240V et 50Hz. Type G. Adaptateur nécessaire.

Sports et loisirs payants

- Kayaks
- Plongée
- Pêche

A NOTER:

Les activités nautiques sont proposées par un prestataire extérieure à l'hôtel. Informations à consulter sur place.

Activités

L'hôtel ne propose pas d'animations.

Ce prix comprend :

Le vol aller et retour.
Le forfait taxes et redevances des aéroports.
L'accueil à l'arrivée.
Le transfert aller et retour de l'aéroport à l'hôtel.
Le séjour selon les types d'hébergement et de pension choisis.
Les services, loisirs et activités mentionnés sans supplément.
L'assistance durant votre séjour.

Les prix ne comprennent pas :

Les frais de dossier.
Les taxes éventuelles de séjour et de sortie du territoire.
Les repas et les boissons non inclus dans la formule.
Les dépenses d'ordre personnel.
Les excursions facultatives et les activités non mentionnées au programme.
Les repas éventuels aux escales.
Les garanties assistance, rapatriement, frais médicaux et d'hospitalisation, assistance juridique et pénale.
Les garanties annulation, bagages, retard aérien.